

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL VENDREDI, 9 JUILLET 1847.

No. 54

LETTRE PASTORALE

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTREAL, POUR PUBLIER L'ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE, PIE IX, EN FAVEUR DE LA MALHEUREUSE IRLANDE.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc. etc. etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de notre Diocèse, SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE SEIGNEUR.

Nous nous empressons, Nos Très-Chers Frères, de vous faire part d'une Lettre que Nous venons de recevoir de Notre St. Père le Pape. Vous y verrez qu'à l'époque du 25 mars dernier, l'état de l'Irlande était encore des plus affligeans; et vous apprendrez, de la bouche même de ce Pontife si vénéré, à compatir aux maux de cette nation infortunée. Voici la teneur de cette Lettre; écoutez-en la lecture avec une foi vive et un profond respect; car c'est le Vicaire de Jésus-Christ, c'est le Père de l'Eglise que vous allez entendre vous raconter, avec tout l'accent de sa douleur paternelle, les horribles souffrances d'une partie de ses enfans, les enfans de l'Irlande.

[Suit la Lettre Encyclique qui se trouve au No. 44 de ce journal.]

Vos cœurs si naturellement compatissans comprennent et sentent vivement, N. T. C. F. tout ce qu'il y a de touchant dans cette épître, et vous êtes déjà, Nous n'en doutons pas, tout disposés à partager la juste douleur du Père commun, à la vue de si grands maux. Il serait donc inutile de rien ajouter ici. Mais comme vous n'avez pas manqué de le remarquer, le St. Père nous recommande très-vivement de joindre nos exhortations à sa lettre. Nous nous en faisons un devoir, et Dieu voudra bien bénir notre humble soumission aux moindres desirs du premier des Pasteurs, en nous inspirant tout ce que nous avons à vous dire de l'affreuse calamité qui désole la malheureuse Irlande. Nous n'avons pour cela qu'à commenter la lettre dont vous venez d'emendre la lecture.

Vous y remarquerez d'abord avec quelle tendre sollicitude les Papes ont, dans tous les siècles, porté secours aux Nations Chrétiennes, quand elles ont été dans le malheur. Ces traits si touchans que le Successeur de tant de généreux Pontifes vient de nous citer sont bien propres à nous attacher de plus en à la Chaire de St. Pierre. Oui, N. T. C. F., réjouissons nous de tout notre cœur, et bénissons mille fois la divine miséricorde qui nous a fait la grâce d'appartenir à cette Sainte Eglise qui trouve dans ses Annales les noms de tant de bons Pasteurs qui, en même tems qu'ils étaient les Pères et les Docteurs de tous les Chrétiens, ont prouvé, dans tous les siècles, et par des faits éclatans, combien ils étaient pressés par la charité du Christ.

Le Pontife vous dit ensuite avec quel empressement il a fait prier pour l'Irlande, aussitôt qu'il a eu nouvelle de l'affreuse disette qui désolait ce royaume, et de l'horrible assemblage de toutes les maladies qu'engendre la famine.

Nous avons eu la consolation d'assister à ces prières publiques, dont parle ici Sa Sainteté: et Nous avons même, malgré notre incapacité, élevé notre faible voix au milieu de la Ville-Sainte, tant pour montrer notre soumission à une autorité supérieure, que pour prouver le vif intérêt que nous portions à une nation magnanime, que le poids d'une affreuse misère accable. Nous ne vous dirons pas tout ce que nous avons vu et entendu, ni tout ce que nous avons senti d'émotions pendant ces jours de supplications. Qu'il nous suffise de vous dire ici qu'à la vue de Rome en prières pour l'Irlande, nous nous sommes souvent écrié; *Qu'elle est bonne, cette Sainte Eglise Romaine! on voit bien que c'est la mère de toutes les autres Eglises. Avec quelle ferveur elle prie pour ses enfans! Avec quelle charité elle s'impose toutes sortes de sacrifices pour soulager leur misère!*

Néanmoins Dieu, dont les desseins sont toujours adorables, n'avait point encore exaucé tant de vœux formés dans la Ville Eternelle pour le soulagement de tant de malheureux. Car le Souverain Pontife nous apprend que les calamités qui désolent cette Ile s'aggravent de plus en plus, son cœur paternel en est oppressé d'une douleur inexprimable, et sa charité le presse vivement d'aller au secours de ce peuple malheureux. Cette charité lui fait chercher un nouveau remède à une plaie si douloureuse. Que ne devons-nous pas tenter, s'écrie ce père si tendre, pour apporter quelque soulagement

à cette nation, que de si grands maux accablent, quand nous savons si bien quelle est et quelle a toujours été la vénération du Clergé et du peuple d'Irlande envers le Siège Apostolique; de quel éclat, dans les tems les plus difficiles, a brillé la constance de ce Peuple à professer la Religion Catholique; par quels labeurs le Clergé s'est efforcé de propager la foi dans les contrées du monde les plus reculées. Tels sont les puissans motifs qui pressent N. S. P. le Pape de chercher à apporter remède aux maux de l'Irlande. Ils méritent, N. T. C. F. toute notre attention, et l'attention la plus respectueuse. Examinons-les ensemble, pour nous mieux pénétrer de la juste douleur qui oppresse le cœur de notre père commun.

10. Les grands maux qui accablent l'Irlande. Vous savez que l'horrible famine, qui s'est fait sentir dans cette infortuné pays, enlevait chaque jour tant de monde que, dans le principe, quatre millions de personnes étaient exposées à mourir de faim, dans l'espace de quatre mois, si des fleuves de charité n'avaient coulé de tous les pays du monde dans le sein de cette nation, et surtout si l'Angleterre n'avait ouvert ses trésors pour nourrir ce nombre incroyable de pauvres. Les Journaux Publics vous ont fait connaître cette affreuse désolation. Pour nous, Nous l'avons vue de nos yeux, et pour vous la dépendre ici au naturel, nous empruntons, sans crainte d'exagération, les douloureuses lamentations de Jérémie. Puissions-nous avoir, avec les touchantes paroles de ce Prophète, les entrailles de sa compassion. Tous les maux qu'a soufferts jusqu'ici l'Irlande, n'ont donc point encore pleinement satisfait le Seigneur, puisque sa main terrible continue à la frapper: *Non averit manum suam a perditione*. Son peuple est aujourd'hui dans les gémissemens, et demande du pain: *Omnis populus ejus gemens et querens panem*. Hélas! il ne s'en est point trouvé assez pour nourrir tout ce peuple affamé, et des milliers ont été victimes de ce fléau dévastateur. A la vue de cette épouvantable mortalité, nos yeux se sont affaiblis à force de pleurer: *defecerunt præ lacrymis oculi mei: te trouble a saisi nos entrailles: conturbatu sunt viscera mea*. Mon cœur s'est répandu en terre en voyant la ruine de la fille de mon peuple: *effusum est in terrâ jecur meum super contritione filia populi mei*. Ah! qui pourrait avoir le cœur assez dur pour ne point pleurer en voyant les petits-enfans et ceux qui sont encore à la mamelle tomber morts dans les places publiques: *eum defecerit parvulus et lactens in plateis oppidi*. Ils ont dit à leurs mères, ces tendres enfans, lorsqu'ils étaient tout languissans et prêts à rendre l'âme sur le sein qui ne pouvait plus les nourrir: *où est donc le froment, le pain? ubi est triticum?* Pauvres petits enfans, innocentes victimes de cette affreuse calamité! C'est en vain qu'ils ont fait entendre leurs cris douloureux. Hélas! il ne s'est trouvé personne capable de leur donner du pain: *parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis*.

Pendant les horreurs de cette famine, les Prêtres sont dans les gémissemens; ils mêlent leurs larmes avec celles de leur peuple, toujours si docile à leur voix. Ils s'épuisent de travaux, pour lui porter les secours de la Religion, les seuls qu'ils puissent lui donner; les seuls capables de faire accepter à ce peuple de foi cette horrible calamité avec courage et résignation. Beaucoup sont victimes de leur zèle, et meurent avec leurs brebis: *sacerdotes ejus gementes*. Les nombreuses Communautés de Vierges, qui font le plus bel ornement de cette terre qui engendra tant de Saints, sont couvertes de deuil; elles s'immolent et elles prient pour apaiser la colère du Seigneur irrité: *virgines ejus squalidae*. Les vieillards frappés de stupeur, à la vue d'une désolation dont ils n'ont jamais eu d'exemple, se sont assis à terre, gardant un morne silence: *sederunt in terra, conticuerunt senes filia Sion*. Le Solitaire est accouru au secours de ses frères mourant de faim. Mais lui aussi, à la vue de tant de maux, se tiendra assis et gardera le silence: *il mettra sa bouche dans la poussière, pour s'humilier et prier, dans l'espérance de pouvoir détourner cet horrible fléau; Sedebit solitarius, et tacebit: ponet in pulverem os suum, si forte sit spes*.

20. Vous le voyez, N. T. C. F., les maux affreux que souffre l'Irlande, ont bien de quoi remplir d'amertume le cœur si bon et si compatissant de N. S. P. le Pape. Mais ce qui aggrave sa juste douleur, c'est de voir dans de si cruelles souffrances un peuple qui à la vivacité de sa foi semblait devoir mériter un meilleur sort. Vous le savez par votre expérience, plus un enfant est docile et respectueux, plus il est chéri de son père. Or tel a toujours été et tel est encore le Peuple Irlandais à l'égard du St. Siège Apostolique. On peut bien lui appliquer ces paroles du Prophète Jérémie. "O Irlande, ta foi est grande: *multa est fides tua*." Oui, elle est grande, d'a-

bord, parce que c'est une foi ferme, qui ne s'est jamais démentie. Ce fut dans le cinquième siècle que le Pape St. Célestin chargea St. Patrice d'évangéliser cette Ile. Les travaux innombrables, les continuelles prières et les longues souffrances de cet Apôtre furent accompagnés de tant de bénédictions, et enracinèrent tellement la foi dans ce Pays, que depuis cette époque, l'Irlande fut toujours catholique, toujours attachée de cœur et d'âme au St. Siège Apostolique qui lui avait fait porter le flambeau de la foi, toujours gouvernée par la Ste. Hiérarchie de ses Archevêques, Evêques et Pasteurs, toujours fidèle à l'enseignement de l'Eglise universelle, toujours docile à son Clergé et conservant toujours avec fermeté ses institutions. On a vu plusieurs nations, comblées de toutes les bénédictions de la divine Providence et des faveurs du St. Siège Apostolique se détacher du sein de l'unité. On a vu des peuples, qui faisaient autrefois la gloire de l'Eglise par leur foi vive et leurs œuvres de charité, secouer le joug de l'obéissance due à cette Sainte Eglise, la Mère de toutes les nations, et retomber dans la barbarie. Pendant que ces peuples infortunés se roulaient ainsi dans tous les égarements d'une raison orgueilleuse qui voulait interpréter dans son sens les Oracles de la St. Ecriture, l'Irlande, comme une fille humble et soumise de l'Eglise Romaine, persévérât dans les sentiers de la vérité. Elle échappait à ce déluge d'erreurs en se réfugiant aux pieds du Souverain Pontife et en se tenant fortement attachée à la Chaire de St. Pierre. Il ne faut donc pas être surpris, N. T. C. F., si l'Eglise de Rome se montre si compatissante aux maux de l'Irlande ; car pourrait-elle, cette bonne mère, oublier une nation si chère à son cœur, elle qui ne cesse de gémir sur les déplorables égarements des peuples qui l'outragent et la persécutent ; elle qui, héritière de la compassion de J. C. pour les plus grands pécheurs, ne peut voir sans pleurer la perte de tant d'âmes plongées dans l'erreur ; elle qui, semblable à cette poule mystérieuse dont parle l'Evangile, travaille sans cesse à ramener sous ses ailes toutes les nations de la terre ; elle enfin qui prie avec tant de ferveur pour les hérétiques, les schismatiques, les infidèles et les Juifs ? Pourrait-elle n'être pas animée de la plus vive sollicitude pour cette fille bien-aimée, aujourd'hui qu'elle meurt de faim ?

La foi de l'Irlande n'est pas seulement une foi ferme qui traverse douze siècles, sans éprouver cette défaillance qui a plongé tant d'autres nations dans un océan d'erreurs, mais c'est encore une foi *généreuse*. Pour comprendre, N. T. C. F. toute la générosité de la foi de ce peuple, il suffit de remarquer que pour la conserver il a souffert de grands maux. Dieu dont les desseins sont toujours adorables, a engagé ce peuple pauvre et dénué de tout secours humain dans un grand combat avec une de ces puissances colossales qui se disputent la gloire de faire la loi à l'Univers entier : *certamen forte dedit illi*. Rien n'a été épargné pour arracher de son cœur le dépôt sacré de la Foi, et tout a été inutile ; l'Irlande est demeurée fidèle à sa foi ; et par la victoire qu'elle a remportée, elle a prouvé la puissance de la Religion sur toutes les puissances de la terre. On a bien pu tenter les enfans, en leur offrant les biens de leurs pères pour prix de leur apostasie ; mais les enfans se sont montrés dignes de leurs pères par la grandeur de leur foi. On a bien pu leur ôter les Eglises que leurs pieuses largesses avaient élevées à la gloire de Dieu ; mais on n'a pu leur arracher cette foi vive qui fait de tous les Chrétiens, autant de temples vivans de la divine Majesté. On a bien pu les obliger de payer la dîme de tous les fruits que produisent leurs champs à des hommes qui n'étaient pas leurs pasteurs ; mais on n'a pu les gagner à prêter l'oreille à leurs discours, car ces pasteurs mercenaires ne leur étaient pas envoyés par les successeurs de Pierre. Ces prétendus pasteurs ont bien pu s'engraisser de la substance de ces pauvres brebis et se vêtir de la laine de ces agneaux sans défense, mais ils n'ont jamais pu les attirer dans les pâturages empoisonnés de l'erreur, ni leur faire boire le lait de leur doctrine corrompue. Ca été pendant trois cents ans que l'Irlande a prouvé au monde étonné, la générosité de sa foi en soutenant ce terrible combat dans lequel la Divine Providence l'a engagée pour la faire triompher : *certamen forte dedit illi ut vinceret*. Elle a donné à l'Univers entier cet admirable exemple de fidélité qui faisait dire aux Apôtres : *il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*. Elle a prouvé, par son exemple, la vérité de cette parole de l'Apôtre St. Jean : " c'est par la foi que l'on est victorieux du monde : hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.

Ca été pendant pendant trois cents ans qu'elle a soutenu ce grand combat, et que sa foi a été victorieuse, et en cela, elle a eu l'honneur de ressembler à la primitive Eglise qui vit couler le sang de ses enfans pendant trois siècles, et força l'Empire Romain à la reconnaître pour la véritable et unique Religion. C'est encore par les persécutions qu'a souffertes l'Irlande, qu'elle a un autre trait frappant de ressemblance avec la primitive Eglise. Nous lisons dans le livre des Actes des Apôtres, qu'une cruelle persécution s'était élevée contre les Fidèles de Jérusalem ; et St. Etienne voyant souffrir le martyr, les premiers disciples se dispersèrent dans diverses contrées ; ils y répandirent la foi qui venait de faire triompher le 1er. Diacre par son glorieux martyre. N'est-ce pas le touchant spectacle qu'offre l'Irlande par la nombreuse émigration de ses enfans ? Ne peut-on pas lui appliquer justement ces paroles du Prophète Jérémie : " Judas a émigré à cause de son affliction et de l'entière servitude à laquelle il s'est vu réduit : " *migravit Judas propter afflictionem et multitudinem servitutis.* " Il s'est dispersé dans tous les pays et a habité parmi les nations : " *habitavit inter gentes.* " Dieu, en récompense de sa foi, lui a donné la bénédiction des Saints Patriarches, Abraham, Isaac et Jacob ; et il a multiplié ses enfans

comme les étoiles du ciel. En lui donnant cette admirable fécondité il lui ordonne de remplir toute la terre : " *multiplicamini et replete terram.* "

Mais remarquez-le bien N. T. C. F., en quittant sa chère Patrie qui ne peut plus le nourrir, ce peuple emporte pour unique trésor sa foi. En arrivant sur les terres étrangères qu'il adopte pour Patrie, son premier soin est d'élever le monument de sa foi ; et pour cela, du premier arbre qui tombe sous sa hache, il en fait une croix, se signe de salut qui seul a pu soutenir son courage pendant ses longues souffrances. Dans ces lieux lointains, comme dans sa patrie, il faut à ce peuple de foi des temples et des autels, des Prêtres et des Evêques. Tel est l'admirable moyen dont se sert la Divine Providence pour propager la foi dans le nouveau monde. On peut donc appliquer à ce peuple persécuté pour la foi ce que l'Ecriture rapporte des premiers disciples. " Il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem, " et tous les fidèles qui, à cause de cela, " avaient été dispersés, passèrent d'un lieu à un autre, annonçant la parole de Dieu : " *qui dispersi erant pertransibant evangelizantes verbum Dei.* " Act. S. V. I. et 4. Nous en avons sous les yeux, N. T. C. F. une preuve bien sensible dans l'Eglise des Etats-Unis qui nous avoisinent. Jus-qu'en 1789, il n'y avait qu'un très-petit nombre de missionnaires pour desservir quelques catholiques dispersés çà et là sur ce vaste territoire. Aujourd'hui on y voit une Province Ecclésiastique des plus florissantes du monde chrétien. Vous en jugerez par le tableau suivant. Il y a un Archevêché et vingt Evêchés suffragants, sans y comprendre l'Oregon. Il s'y trouve 740 Eglises, 431 chapelles, 24 Evêques déjà consacrés et plusieurs nommés par le St. Siège, 735 missionnaires et autres prêtres employés dans le St. Ministère ; 21 Séminaires et autres établissemens Ecclésiastiques ; 248 Séminaristes qui se préparent au Sacerdoce ; 25 Institutions Littéraires pour les jeunes gens ; 36 Institutions religieuses, et 63 Académies pour les filles ; 97 Institutions de charité, pour l'exercice des bonnes œuvres et environ 1,500,000 catholiques. Or ce prodigieux accroissement de la foi catholique chez nos voisins, il faut l'attribuer en grande partie à l'émigration Irlandaise.

Ainsi vous le comprenez, N. T. C. F. c'est par les œuvres de sa foi que l'Irlande mérite la vive sollicitude et la tendre compassion de N. S. P. le Pape. Aujourd'hui qu'elle est expirante de faim et de misère, elle emprunte la voix du chef des Nations Chrétiennes pour faire entendre partout ces cris de douleur : *O vous tous, peuple de la terre, considérez et voyez, n'il est au monde une nation aussi infortunée que moi ; O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.* Vous l'entendrez sans doute cette voix plaintive et gémissante du Père commun, qui pleure à cause des maux affreux qui sont venus fondre sur ces enfans si chers à son cœur. Que vous demandent-ils ? Des prières pour apaiser l'Ange exterminateur qui frappe l'Irlande de tant de plaies. Sur l'invitation du Père des prians, nous allons donc demander à Dieu, Père des miséricordes, qu'il délivre le peuple Irlandaise d'une calamité si grande. Nous allons prier pour que ce pauvre peuple rencontre les sympathies de la charité la plus tendre dans tous les lieux où il offre dans ce moment le déchirant spectacle de la misère. Nous allons prier pour qu'il y ait en tous lieux des âmes compatissantes qui se dévouent avec courage au service de cette multitude de malades qui viennent expirer sur une terre étrangère. Nous allons prier pour cette foule d'orphelins et d'orphelines qui n'ont plus ni pères ni mères pour pourvoir à leurs besoins et les presser sur leurs cœurs. Pauvres petits enfans ! qu'allez-vous donc devenir ? Ah ! sans doute que vos gémissemens monteront jusqu'au trône du Père des miséricordes ! Sans doute que vos larmes toucheront tons les cœurs généreux et compatissans ! Nous prions Dieu, remarquez-le bien, N. T. C. F., pour qu'il éloigne un semblable et si terrible désastre des autres Etats d'Europe et des autres Pays. Ainsi, il y va de vos plus chers intérêts. Nous prions enfin pour implorer en même tems le secours de Dieu pour l'Eglise Universelle contre laquelle une horrible et cruelle tempête est depuis longtems soulevée. Car, à l'exemple de ce zélé Pontife, notre âme se trouble en songeant quelle est la haine de l'ennemi contre le sanctuaire, et quelle conjuration impie s'est formée contre le Seigneur et contre son Christ.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, et de l'avis de Nos Vénérables Frères, les Chanoines de Notre Cathédrale, Nous avons réglé, ordonné et statué, réglons, ordonnons et statuons ce qui suit :

1o. L'on fera, pendant trois jours, dans la Cathédrale, ainsi que dans toutes les Eglises Paroissiales, et dans les Chapelles et Oratoires des Communautés, des prières spéciales, selon l'intention du Souverain Pontife, pour demander : 1o. Que l'Irlande soit délivrée de ses maux ; 2o. Que tous les autres peuples soient préservés de la famine et de la peste ; 3o. Que l'Eglise Universelle soit victorieuse de tous les ennemis qui ont juré sa perte.

2o. Ces prières commenceront le Dimanche qui suivra la publication de la Présente Lettre Pastorale et se continueront les Lundi et Mardi suivans.

3o. L'on célébrera, ces jours là, une messe à l'heure qui sera jugée la plus convenable. La messe Paroissiale ou conventuelle du Dimanche en tiendra lieu. L'on ajoutera aux oraisons ordinaires de la messe, trois autres oraisons, pour se conformer aux intentions du Souverain Pontife mentionnées ci-dessus, savoir ; *pro vitanda mortalitate, tempore famis et pro Ecclesia.* Après la messe, on exposera le St. Sacrement, avec les cérémonies ordinaires, et l'on chantera les litanies des Saints et autres prières prescrites pour les Rogations. Après la bénédiction du St. Sacrement, l'on chantera quelques strophes de *Stabat mater*, avec l'oraison de Notre Dame de Compassion, pour attendrir le cœur si bon et si maternel de Marie en faveur de ses infortunés enfans.

40. Notre Saint Père le Pape, voulant exciter la ferveur de tous les Fidèles, pendant ces jours de supplications, leur accorde une Indulgence de sept ans, chaque fois qu'ils assisteront à ces prières, et une Indulgence plénière, s'ils assistent à tous les exercices qui se feront chacun des trois jours susmentionnés, et si, pendant la semaine de ce *Triduum*, ils se purifient par le Sacrement de Pénitence et reçoivent le Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie.

50. Quant à l'aumône à laquelle nous exhorte le Souverain Pontife Nous savons que vous avez été au devant de ses désirs. Nous sommes heureux de pouvoir vous dire ici, N. T. C. F., qu'une des premières paroles que nous adressa Sa Grâce, Monseigneur l'Archevêque de Dublin, fut de nous annoncer avec complaisance qu'il venait de recevoir d'abondantes souscriptions de Montréal. Il faut vous dire que c'est un Vénérable Prêtre, qui couronne une vie de 78 ans et un Episcopat de 37 ans, par l'exercice de toutes les bonnes œuvres que nécessite la misère des temps. Nous l'avons trouvé tout occupé de soins touchants, et avec toute l'activité d'un homme dans la force de l'âge, pour nourrir ses pauvres brebis. Nous avons vu à sa porte des troupes nombreuses de mendiants qui indiquaient assez clairement au voyageur la résidence du Père des Pauvres. Il a été bien flatteur pour nous de recevoir de la bouche de ce Bon Pasteur la juste louange que méritait votre charité. Il y avait là de quoi nous consoler de ne pouvoir assister tant d'indigents (ce qui navrait notre cœur,) puisque votre abondance suppléait à notre insuffisance. *C'est pour quoi, N. T. C. F. Nous nous sentons pressé de vous dire aujourd'hui avec l'Apôtre : vous être notre joie et notre couronne ; continuez à faire l'honneur de votre Religion, et demeurez fermes dans le Seigneur ; gaudium meum et corona mea : sic stete in Domino carissimi.* Toutefois, nous désirons que la quête qui se fera pendant l'office de ces trois jours de prières soit appliquée à soulager la misère des Emigrants qui nous arrivent. Nous croyons devoir vous suggérer encore cette œuvre, d'abord pour répondre à l'appel de N. S. P. le Pape, comme vous venez de le voir en entendant la lecture de la Lettre Encyclique. C'est ensuite pour rendre autant que possible, nos jours de supplications semblables à ceux de la Ville-Sainte. Or, à chaque réunion, il se faisait une collecte en faveur de l'Irlande ; afin de la rendre plus abondante, il s'y faisait une instruction pour engager le bon Peuple Romain, qui est déjà si charitable, à aller au secours de ses frères d'Irlande. Vous vous imposerez de grand cœur ce nouveau sacrifice, si vous faites attention que c'est le Pape qui aujourd'hui vient vous demander l'aumône pour ses enfans d'Irlande. Chacun de vous donnera selon son moyen ; mais pas un ne refusera de faire passer son aumône à N. S. J.-C. par la main de son Vicaire sur la terre. Ce sera probablement la seule fois que ce charitable Pasteur fera un semblable appel à votre générosité ; car il faut espérer que les prières et les aumônes qui se sont déjà faites et qui vont se faire dans l'univers entier, préserveront les autres peuples d'un pareil désastre. Une autre réflexion ne manquera pas de faire sur vos cœurs une impression profonde. L'affreuse mortalité qui décime les Emigrants a déjà fait une multitude d'orphelins. Que vont-ils devenir ces tendres enfans ! A la vérité, nous avons la juste confiance que le gouvernement ira à leur secours ; mais quels que soient ces secours ils ne pourront égaler la mesure de leurs besoins. Eh ! bien ces tendres enfans se tournent vers vous. Aujourd'hui ils remplissent les hôpitaux où ils ont perdu ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Aujourd'hui on les arrache du sein de leurs pauvres mères qui meurent en les pressant sur leurs cœurs, comme regrettant de les laisser ici bas. Aujourd'hui ces tendres enfans cherchent à travers les morts et les mourans les auteurs de leurs jours. Hélas ! Ils ne sont plus ! Aujourd'hui, ils empruntent notre voix pour arriver à vos cœurs, et pour vous dire dans l'accent de leur douleur : ô vous tous qui passez par ces lieux consacrés par les souffrances de nos pères et de nos mères, et où s'élèvent tristement leurs tombes, voyez s'il y a une douleur semblable à notre douleur. O vous tous qui êtes les amis de l'humanité souffrante, ayez pitié de nous, parce que la main du Seigneur nous a frappés. Faites pour nous, pauvres petits orphelins, ce que vous voudriez que d'autres fissent pour vos propres enfans, si comme nous ils avaient eu le malheur de vous perdre, dans un pays lointain, si comme nous ils étaient sans parens et sans amis sur une rive étrangère, si comme nous ils étaient exposés à toutes les horreurs de la misère qui d'ordinaire poursuivent partout l'orphelin, si comme nous ils étaient exposés aux suites déplorable d'une mauvaise éducation, si comme nous ils couraient le plus grand danger de devenir des scélérats pour n'avoir personne qui prit soin d'eux, si comme nous surtout ils étaient exposés à perdre la foi pour laquelle nos pères ont combattu jusqu'à la mort.

Tels sont, N. T. C. F., les cris douloureux que font entendre ces innocentes victimes de l'horrible famine qui a excité toutes vos sympathies. Vous y serez sensibles, nous en avons la confiance ; et vous montrerez par quelque œuvre importante, tout ce que vos cœurs sentent d'émotions pour ces tendres enfans, et pour cela, nous allons vous dire toute notre pensée, en terminant cette longue Epître. Entre les nombreuses Institutions charitables que nous avons eu occasion d'admirer pendant nos deux voyages d'Europe, il en est une qui nous a surtout intéressé ; c'est une maison de Providence établie à Marseille. Le choléra ayant causé d'horribles ravages dans cette grande ville, et ayant fait un grand nombre d'orphelins, les âmes charitables de ce Diocèse se mirent à contribution pour aller au secours de ces infortunés. Ce fut pour les recueillir que l'on bâtit une vaste maison, et ce fut pour leur donner tous les soins spirituels et corporels qu'ils pouvaient attendre de bonnes mères, qu'on les confia aux soins charitables des Religieuses. N'allez pas

croire que pour faire une pareille œuvre il faille vous imposer des sacrifices au-dessus de vos forces. Oh ! non, car nous savons ce que vous avez fait, et nous connaissons toute la misère des temps. Mais écoutez un calcul bien simple. Il y a dans ce Diocèse 400,000 âmes. En supposant que chacun donne seulement douze sols, vous voilà avec une somme de £10,000. Or quel est celui d'entre vous qui ne s'empressât de contribuer de cette modique somme à une œuvre si belle ! Car c'est là l'admirable effet de l'union, de faire participer aux mérites des plus grandes œuvres, quelque minime que puisse être la part de sa coopération. Qu'il serait beau, qu'il serait touchant ce monument qui serait ainsi élevé à la charité ! Qui sait d'ailleurs si Dieu n'attachera pas à cette œuvre, la bénédiction dont nous avons tant de besoin pour sortir de l'état de détresse où nous sommes réduits ? Car elles sont bien puissantes les prières des orphelins ! Quoi qu'il en soit, nous recevrons les dons qu'il vous plaira de faire pour répondre à l'appel du Souverain Pontife, et nous lui en rendrons au plus tôt un compte fidèle. En attendant, nous vous donnons la bénédiction qu'il a bien voulu nous accorder, et c'est avec toute l'affection qui pénètre son âme vraiment paternelle.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au Prône de Notre Cathédrale, à celui des Eglises Paroissiales, et en chapitre dans toutes les Communautés Religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, en Notre Palais Episcopal, le vingt-quatrième jour du mois de Juin, de l'année mil-huit-cent-quarante-sept, sous notre seing et sceau et le contresing de notre Secrétaire.

IG. Evêque de Montréal,
Par Monseigneur,
JOS. OCT. PARÉ, Chan. Secrétaire.

—Le St. Siège vient de donner à l'Université catholique fondée à Louvain en 1834, par l'épiscopat belge, le témoignage de sa haute satisfaction, en adressant au recteur et aux professeurs de cette grande institution le bref dont nous donnons ici la traduction :

A NOS CHERS FILS, LE RECTEUR ET LES PROFESSEURS

DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

PIE IX, SOUVERAIN PONTIFE.

Chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons éprouvé une consolation et une joie bien grandes en recevant la lettre pleine de dévouement par laquelle vous nous félicitez avec tant d'effusion, nos chers fils, de notre élévation au faite de la dignité apostolique auquel nous avons été porté par un dessein secret de la divine Providence. Dans vos paroles, en effet, brille de toutes parts tant de foi, tant d'amour, tant de vénération envers le St. Siège, en même temps qu'un attachement si filial et un respect si profond pour notre personne, que votre lettre est à nos yeux tout à fait digne du nom de catholique que cette Université se glorifie de porter.

Mais ce qui nous remplit en outre d'une allégresse toute spéciale, ce qui inonde notre âme d'une bien douce satisfaction, c'est que vous vous faites un bonheur de professer, dans les termes les plus explicites, que vous placez au premier rang de vos devoirs celui de consacrer avec le plus infatigable zèle tous vos travaux et tous vos soins à faire en sorte que vos élèves soient sagement et pieusement formés à la religion et à la vertu, qu'ils soient soigneusement initiés aux lettres et aux sciences en demeurant fidèles à la doctrine de l'Eglise catholique.

C'est là, du reste, ce que nous nous promettons avec une pleine confiance de vos vertus, et nous ne doutons pas que vos n'ayez la ferme volonté de ne jamais épargner ni soins, ni efforts, ni fatigues, pour que l'Université de Louvain excelle éminemment, non seulement par la gloire des lettres et des sciences, mais aussi, ce qui est le point fondamental, par l'attachement à la foi catholique et par un dévouement particulier au St. Siège, et pour que de cette manière elle devienne, par l'éclat de sa célébrité, de jour en jour plus forte et plus florissante.

Aussi, en répondant à l'empressement plein d'ardeur que vous avez mis à nous féliciter, par des marques non moins expressives de notre amour paternel, nous voulons que vous soyez intimement persuadés que, dans tout ce qui dépendra de nous, nous serons toujours prêt à faire avec empressement ce qui pourra contribuer à maintenir et à augmenter l'honneur et la gloire de l'Université de Louvain.

Dans l'entretemps, recevez, comme témoignage de notre bienveillance toute particulière, la bénédiction apostolique que nous vous donnons, nos chers fils, avec amour, du fond de notre cœur, et en y ajoutant le vœu de vous voir jouir de tout ce qui forme la félicité véritable.

Donné à Rome, près St. Marie-Majeure, le 7 avril de l'an 1847, la première année de notre pontificat.

PIE IX.

Les partisans sincères de la liberté d'enseignement ne pourront que féliciter les catholiques belges de la glorieuse récompense accordée à leurs longs efforts. On sait que l'Université de Louvain ne s'occupe que du haut enseignement et quelle compte à peu près autant de succès devant les jurys d'examen que ses trois rivales réunies, c'est-à-dire que l'Université rationaliste de Bruxelles et les deux universités gouvernementales de Liege et de Gand. Ce résultat démontre d'une manière éclatante que, sous le rapport de l'instruction, les catholiques n'auraient nulle part à redouter la

concurrence de leurs adversaires s'ils étaient affranchis de toute entrave légale. C'est la meilleure des garanties pratiques qui est offerte à ceux qui tiennent seulement au progrès des lumières. Quant aux amis de la civilisation véritable, quant aux hommes qui comprennent la prééminence sociale de l'éducation, c'est-à-dire de la partie morale de l'instruction, que pourrions ou qu'oserions nous leur dire, en présence des éloges qui tombent de si haut ?

Univers.

— — — — —
B U L L E T I N .

L'éditeur des *Mélanges*—Mort de M. Morgan.—Arrivée de la malle d'Europe.

Les amis de l'éditeur des *Mélanges* apprendront sans doute avec plaisir, qu'après avoir passé par une maladie très-sévère de cinq à six semaines, il est entré dans un état de convalescence assez satisfaisant depuis quelques jours. Il doit partir cet après midi pour Verchères, pour s'y reposer, et il se propose de voyager jusque vers le milieu du mois prochain, pour rétablir sa santé autant que possible.

—Nous avons la douleur d'annoncer que M. Morgan, prêtre de St. Sulpice, est décédé ce matin à l'Hôtel-Dieu par suites de fatigues près des malades des *Sheds*.

—Avant de publier dans notre journal la correspondance signée *Un Paroissien*, nous prions l'auteur de vouloir bien se donner la peine de passer à notre bureau.

—Nous avons reçu par la dernière malle nos papiers d'Europe.

On lit dans le *Diario di Roma* : “ Le 22 mai dernier, S. S. le Pape Pie IX s'est rendue à l'archibasilique de Saint-Jean-de-Latran pour y baptiser quatre néophytes qui appartenaient à la religion juive. A son entrée, le St. Père a été reçu par l'illustrissime et révérendissime chapitre de cette église et par S. Em. le cardinal Barberini, archiprêtre. Après avoir adoré le St. Sacrement, Sa Sainteté s'est dirigée vers le baptistère de Constantin et y a conféré le sacrement de baptême aux quatre israélites. De retour à la basilique, Elle leur a donné la confirmation à l'autel papal et leur a fait réciter le *Credo*, le *Pater* et l'*Ave Maria*, qu'ils ont répétés avec la foi la plus vive. Ensuite Elle a daigné leur adresser une courte allocution où Elle a rappelé la bonté de Dieu qui ne cesse de recueillir les débris dispersés d'Israël, ainsi qu'ils doivent le reconnaître eux-mêmes, puisqu'ils ont été appelés à la foi par la miséricorde du Seigneur. Déjà, pour obéir à cette voix suprême, ils ont abandonné leur patrie, leurs parents et leurs biens. Jésus-Christ réclame d'eux de plus grands sacrifices encore. Il veut qu'ils fassent abnégation d'eux-mêmes, et cette abnégation doit être de trois sortes : abnégation de l'intelligence, abnégation de la volonté, abnégation du cœur ; de l'intelligence, afin d'abandonner leurs antiques croyances et de se vouer sans retour à la vérité évangélique ; de la volonté, afin de la rendre absolument conforme à la volonté de Dieu, à l'exemple de St. Paul, qui, dans le principe, avait employé tout son zèle en faveur des traditions juvéniques, mais qui, illuminé par Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'a consacré à défendre la religion du Nazaréen contre la synagogue et contre l'aréopage ; du cœur, afin de changer leurs affections et leurs sentiments, de quitter les passions de Tyr et de Sidon pour se dédier du fond de l'âme à l'amour de Jésus. Le St. Père termine en invoquant le St. Esprit sur les néophytes et sur toute la chrétienté, et cette invocation fut si tendre, si affectueuse et si digne de l'amour paternel du Vicaire de Notre-Seigneur pour son peuple, que l'auditoire ne put retenir les marques de la plus profonde émotion. Sa Sainteté, ayant revêtu les habits pontificaux, célébra le divin sacrifice et distribua le pain des anges aux nouveaux chrétiens, dont les larmes abondantes trahissaient l'allégresse. Cette cérémonie, à laquelle se pressait une multitude innombrable, a été une des plus belles et des plus touchantes qui se puissent voir, et rien ne saurait rendre la joie chrétienne qu'elle a laissée dans tous les cœurs.”

—On écrit le 25 mai : “ Le cardinal Micara, doyen du Sacré-Collège, est mort hier à cinq heures du soir à l'âge de soixante-douze ans. On se rappelle encore le discours qu'il prononça l'an dernier, à la première réunion du Sacré-Collège après la mort de Grégoire XVI, et dans lequel il démontra la nécessité d'adopter un système de réformes pour l'administration civile et ecclésiastique. Sa fortune s'élève à 100,000

écus romains (540,000 fr.). Il laisse 40,000 écus (216,000 fr. environ) aux salles d'asile, quelques legs à ses domestiques, et le reste à son neveu, qui est dans la prélature. Le peuple se prépare à assister en masse à ses funérailles, qui auront lieu après-demain jeudi.”

—Les déponilles mortelle du cardinal Louis Micara, évêque d'Ostie et Velletri, doyen du Sacré-Collège, légat apostolique de Velletri et de sa province, et préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, ont été exposées dans son palais, contigu au Couvent des R.R. PP. Capucins, et ensuite transportées avec la pompe accoutumée dans l'église de la Conception, du même ordre. C'est là qu'a été tenue la chapelle papale. S. Em. le cardinal Vannicelli a officié à la place du cardinal Castracane, camerlingue du Sacré-Collège. LL. EE. les cardinaux, les prélats et la suite ordinaire assistaient à la cérémonie. Une immense affluence de peuple se faisait remarquer à ces obsèques ; il en avait été de même pendant les trois jours de l'exposition au palais du feu cardinal. La mort du cardinal Micara est une perte immense pour l'Eglise, pour le Sacré-Collège, pour l'illustre et glorieux Pie IX. C'était un des esprits les plus élevés et les plus fermes qui aient jamais brillé dans la cour romaine, et la chrétienté bénira toujours l'heureuse influence que son suffrage vénéré a jeté dans la balance du conclave en faveur de notre immortel pontife.

S. Em. le cardinal Micara était né le 12 octobre 1775, avait été réservé cardinal *in pectore* par le Pape Léon XII dans le consistoire du 20 décembre 1824, et publié dans celui 13 mars 1826. Il était doyen du Sacré-Collège, évêque suburbicain d'Ostie et Velletri, préfet des SS. Congrégations du Cérémonial et des Rites, président du conseil suprême de la chambre apostolique et membre d'un grand nombre d'autres congrégations. Son élévation au cardinalat n'avait apporté aucun changement aux habitudes austères de sa vie : il se conformait rigoureusement aux règles de l'ordre des Capucins, auquel il appartenait et qu'il a honoré par ses vertus, par sa science et par son talent de prédicateur.

—On écrit de Rome le 27 mai : “ Le Pape est parti ce matin de Rome pour Subiaco ; des milliers de personnes l'ont suivi. Comme on pense que Sa Sainteté, qui sera de retour sous peu de jours, ne rentrera à Rome que dans la nuit, le peuple a préparé 12,000 torches pour aller à sa rencontre.

—Le Nonce du Pape, Mgr. Brunelli, est arrivé à Madrid le 29 mai au soir. Il a été reçu au son des cloches de toutes les églises, et l'église des Italiens a été illuminée. Le ministre des affaires étrangères président du conseil, et le ministre de grâce et justice se sont présentés, le 30, au palais de la nonciature. Mgr. Brunelli est venu, le 31, rendre visite aux deux ministres. On dit ce prélat animé des plus conciliantes dispositions.

—On écrit de Madrid, à la date du 1er juin :

“ Depuis deux jours, Mgr. Brunelli reçoit de nombreuses visites du haut clergé, des principaux fonctionnaires de Madrid et de plusieurs personnages distingués. Le légat de Sa Sainteté a fait le plus aimable accueil à tous, et il a témoigné plus d'une fois la satisfaction que lui causait la manière toute cordiale avec laquelle il a été reçu dans un pays si éminemment catholique. Plus Mgr. Brunelli verra notre société, plus il se convaincra que la religion n'a rien perdu en Espagne, comme on a voulu le faire croire à Rome, dans des vues politiques, et il sera sans doute tout disposé à contribuer à renouer des liens que les seuls ennemis cachés de la religion peuvent souhaiter de voir brisés.

“ Le représentant du St. Siège a été reçu hier par la Reine de la manière la plus affectueuse. Sa Majesté a daigné baiser l'anneau du légat apostolique, et elle l'a fait asseoir à côté d'elle. Mgr. Brunelli a remis à la Reine une lettre de Sa Sainteté, et il lui a dit tout le plaisir qu'il avait éprouvé en traversant les provinces de l'Espagne, à voir la piété des populations.”

—On écrit de Rome à l'*Univers* en date du 5 juin :

“ L'ancienne église de Ste. Agathe, desservie par les membres du collège irlandais, a vu célébrer avec pompe le service funèbre pour le repos de l'âme du grand O'Connell. C'est dans cette église que son cœur a été déposé. Mgr. l'évêque d'Hyderabad (Inde) a officié à la messe, et l'absence a été faite par S. E. le cardinal Fransoni. Le vice-

président du collège irlandais a prononcé une oraison funèbre qui a arraché des larmes à l'auditoire. Mais ce n'était là qu'un hommage de famille, rendu par les Irlandais à la mémoire de leur libérateur. Le 15 juin aura lieu la cérémonie publique, celle où Rome doit payer un juste tribut de reconnaissance et d'admiration au champion de la liberté religieuse.

« Déjà le professeur Orioli a prononcé, devant un auditoire composé de la société romaine la plus illustre par le rang et la science; un panegyrique du grand-citoyen de l'Irlande, qui sera bientôt livré à la publicité.

« L'éloquent P. Ventura prépare l'oraison funèbre qu'il doit prononcer le 15, au service solennel qui sera célébré dans une des églises cathédrales de la ville sainte. Je tâcherai de vous faire connaître ce discours en vous transmettant les détails de cette touchante cérémonie..... »

— Il y a eu, le 31 mai, à Dublin, un *meeting* du comité de l'association, auquel assistait et que présidait M. J. O'Connell (fils aîné du libérateur). M. J. O'Connell paraissait plongé dans une affliction profonde. L'objet du *meeting* était d'aviser à la position du rappel dans les circonstances actuelles.

On a l'intention de noiser un steamer pour aller chercher au port le plus voisin les restes de Daniel O'Connell et les transporter en Irlande, par Liverpool ou par Falmouth. On croit qu'ils seront enterrés à Derrymann-Abbey. Le docteur Miley et le plus jeune fils du libérateur sont partis pour Rome avec le cœur d'O'Connell, suivant son dernier vœu. Le corps embaumé est placé, en attendant le retour de ces messieurs, dans la belle petite chapelle della Croce (de la Croix), attenante à l'église de Notre-Dame-delle-Vigne. La chapelle est fermée, excepté aux heures où l'on célèbre le service divin; des torches funéraires brûlent nuit et jour autour du catafalque. Les admirateurs de M. O'Connell ont résolu d'honorer sa dépouille mortelle par une grande et solennelle procession funèbre dans les rues de Londres (si le corps passe dans cette capitale avant d'être transporté en Irlande). Le clergé catholique fera célébrer une messe solennelle de *Requiem* sur le cercueil, dans la chapelle de Morfields.

— Le 9 juin, Sa Sainteté a reçu la visite de la reine Marie-Christine d'Espagne, qui a quitté Rome vendredi dans la matinée.

— Un décret de la reine d'Espagne, du 2 juin, autorise le prince de la Paix à rentrer en Espagne avec tous ses titres et ses honneurs.

— Les Juifs d'Ossenbach ont, à l'imitation de Königsberg, transféré la célébration du sabbat au dimanche.

— On écrit de Stettin (Prusse), depuis le 15 de mai, la commune israélite de notre ville fait distribuer tous les jours, à des familles chrétiennes pauvres et malaisées, cinq cents cartes, au moyen desquelles elles peuvent se procurer des pains de six livres au-dessous de la taxe.

— Le roi de Hanovre a refusé de recevoir le comte de Westphalen, beau-fils du ministre des affaires étrangères de Prusse, comme ambassadeur à Hanovre. On ne dit pas le motif de ce refus.

— Une lettre de Chine, adressée à Nantes par un missionnaire français, rapporte que plusieurs capitaines de vaisseau des trois marines de France, d'Angleterre et des Etats-Unis auraient été admis auprès de l'empereur du Japon, duquel ils sollicitaient l'ouverture des ports de ses Etats au commerce de l'Europe et de l'Amérique.

— On lit dans l'*Ami de la Religion*: « Méhomet-Ali ne viendra pas en France cet été, comme on l'avait annoncé: il a remis son voyage à l'an prochain, au mois de mai. On ne précise pas les motifs de cette nouvelle détermination; il est probable que le chagrin causé par la mort de son jeune fils Hussein n'y est pas étranger. On dit aussi que le vieux pacha est contrarié de la démarche qui a été faite à Constantinople pour obtenir l'autorisation de commencer des études dans l'isthme de Suez; il s'en est plaint au consul-général, et il en a même écrit directement au ministre des affaires étrangères.

— Le vice-roi d'Egypte a décidé que les habitants de chaque village donneront, tous les mois, un compte de tous les enfans qui sont nés. C'est le premier pas vers l'établissement du recensement.

— On écrit de Constantinople, le 27 mai: « Un des faubourgs de Pétra, celui de St. Dimitri, a été en grande partie détruit cette nuit par un incendie. Plus de deux cents maisons ont été consumées en

quelques heures, et les dommages auraient été plus considérables sans les secours efficaces qui ont été fournis dans cette circonstance par les marins des frégates à vapeur françaises le *Cuvier* et le *Titan*. Plusieurs personnes ont, dit-on, péri dans les flammes, mais on n'en connaît pas encore exactement le nombre. »

— Lady Christina-Egypta Dudley Stuart, femme de lord Dudley Stuart et fille de Lucien Bonaparte, est morte à Rome le 15 mai.

— Le *Driver*, bateau à vapeur, qui vient d'arriver à Portsmouth, de la Nouvelle-Zélande, est le premier bateau à vapeur qui ait fait le tour du monde.

— Tous les jeux de cartes vont être interdits dans les clubs de Paris afin de couper court, s'il est possible, aux vols et aux escroqueries qui s'y commettent tous les jours. Il est aussi question d'augmenter l'impôt sur les jeux de cartes à jouer.

— M. W. R. Smee calcule le revenu annuel de la Grande-Bretagne à £488,000,000, dont £185,000 proviennent de l'income tax.

— La semaine dernière, dit l'*Observateur français* du 5 juin, on a reçu £200,000 à Londres, de la Russie, pour le compte des négocians.

— Le nombre de lettres jetées à la poste annuellement, pour Londres et ses environs, est de 75,000,000. La somme reçue pour le port, à raison de 1 penny chaque lettre, est £312,500

— Environ 35,000 lettres et 200,000 journaux passent tous les jours par la poste à New-York.

— La chaleur est excessive surtout depuis trois jours. Le thermomètre était monté hier à 110 degrés à l'ombre.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— Dimanche, à l'issue des vêpres, Mgr. le coadjuteur et M. le curé de Québec se sont rendus sur le terrain où va être élevée l'église du faubourg St. Jean, pour y faire la cérémonie de la pose d'une croix au lieu où devra être l'autel. Mgr. de Sydime adressa quelques paroles d'encouragement à la foule des fidèles de ce faubourg qui était toute joyeuse d'assister à une cérémonie religieuse prélude de celles où ils se réuniront bientôt, nous l'espérons, pour offrir leurs encens au Seigneur, dans leur propre localité. Les travaux vont commencer immédiatement, et l'on pense pouvoir les poursuivre avec vigueur d'ici à l'automne. *Journal de Québec.*

— Le révérend M. Beaubien, qui remplissait les devoirs de chapelain à l'Hôpital de la Marine depuis le commencement de la saison, est tombé malade vendredi dernier, nous dit-on, et est remplacé depuis par le révd. M. Cazeau, secrétaire du diocèse. Le révd. M. Saxe, qui est revenu de la Grande-Isle sans aucun symptôme apparent de maladie, est maintenant malade du typhus. *Idem.*

ROME.

— On lit dans le *Diario di Roma* que mardi, 1er juin, anniversaire de la mort du pape Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, Sa Sainteté le pape Pie IX a tenu une chapelle papale au palais Quirinal. S. Em. le cardinal Lambruschini, évêque de Sabine et secrétaire des brefs de Sa Sainteté, a célébré la messe solennelle de *Requiem*, et Sa Sainteté a fait l'absoute. Le sacré collège, le collège de prélats et des personnages de distinction ont assisté à cette cérémonie. Un service a eu également lieu le lendemain dans la chapelle du cœur de la basilique patriarcale du Vatican. *Univers.*

— Jeudi, jour de la fête du Très-Saint-Sacrement, Sa Sainteté s'est rendue au Vatican, et après avoir célébré la messe dans la chapelle Sixtine, elle a fait la procession sous la colonnade et sur la place de Saint-Pierre, qu'elle a terminée en donnant, avec le Saint-Sacrement, la triple bénédiction à l'immense multitude qui se pressait pour jouir de cette admirable fête. Les plus vives acclamations ont accueilli le Souverain-Pontife à son retour au palais Quirinal. *Idem.*

ÉTATS-UNIS.

— On lit dans l'*Ami de la Religion* du 29 mai: « Le P. Boniface Widmer, chef de la colonie des Bénédictins qui, de Munich, est allé s'établir dans l'Etat de Pensylvanie, mande qu'il a reçu de Mgr. de Pittsburg une concession de 300 acres de terres, suffisant pour l'entretien des religieux du monastère qu'il vient d'y fonder et de 50 à 60 jeunes gens que la communauté élèvera pour le sacerdoce. L'on connaît le nombre considérable d'émigrans allemands qui, annuellement, vont s'établir aux Etats-Unis. Là, l'isolement des familles et la privation de leur culte finit par les précipiter, au moins en partie, dans l'hérésie formelle ou dans l'indifférence. Le petit nombre d'ouvriers évangéliques que fournit l'Allemagne étant loin de suffire aux besoins spirituels de ces colons, le P. Widmer a conçu le généreux projet de s'expatrier avec quelques collaborateurs pour travailler à former aux Etats-Unis un clergé allemand indigène. Mais le peu de Frères qu'il a pu amener ne pouvant suffire aux soins de la culture du terrain qu'il doit à la munificence de son évêque, il s'est adressé aux Supérieurs des maisons bénédictines de Bavière

qui se sont entassés pour lui envoyer dix-huit Frères, les uns agriculteurs et les autres artisans : ils viennent de partir sous la conduite du P. Pierre Lechner, prieur actuel du monastère de Scheyern, que son abbé a délégué à cet effet pour quelques années. Ainsi le nouveau continent ne devra pas moins de reconnaissance que l'ancien monde, à l'ordre si illustre de St. Benoit. Au mois de juin, une autre colonie non moins intéressante, celle des *pauvres Sœurs des écoles*, partira de Brème pour la *Ville-de-Marie*, aux Etats-Unis, dans le but d'y former une maison-mère de leur vénérable congrégation."

HAÏTI.

— Une lettre écrite d'Haïti au *Christian Reflector* nous donne un spécimen de cet esprit bigot trop ordinaire aux écrivains protestants. Nous traduisons ce curieux passage qui mérite quelques commentaires :

" Les Catholiques d'Haïti refusent de soumettre quoique ce soit à l'autorité du Pape de Rome. (Est-ce qu'il y a un autre Pape?) Ils regardent l'autorité papale comme opposée à leur liberté nationale et civile ; et conséquente avec leurs principes républicains, ils ne veulent ni Archevêques, ni Evêques, ni doyens, ni autres dignitaires ecclésiastiques, mais seulement de simples Prêtres ; et encore le président se réserve le droit de leur assigner leur poste et de les révoquer de leurs fonctions. La religion catholique est ainsi non seulement reconnue par le gouvernement comme religion de l'Etat, mais encore soumise aux réglemens administratifs et dépendante du pouvoir exécutif."

Les mots que nous avons soussignés font assez connaître que l'auteur de cette lettre trouve que les dignités ecclésiastiques sont contraires aux principes républicains, d'où il faudrait sans doute conclure que les Américains ne doivent souffrir ni Archevêques, ni Evêques, mais de simples Prêtres. Premier délit de bigoterie. L'auteur insinue tout doucement que l'autorité papale est contraire aux libertés nationales et civiles ; sous entendu : donc, il ne faut souffrir dans ce pays-ci qui est libre, personne qui reconnaisse l'autorité du Pape. Donc il faut regarder comme ennemis de nos libertés ceux qui reconnaissent cette autorité du Pape. Donc tout pays qui veut être libre, doit commencer par expulser les *Papistes*. Donc il est défendu, au nom de la liberté, d'être catholique romain. Second délit plus flagrant encore, de bigoterie et de fanatisme. Et voilà cependant les doctrines que prêchent des hommes qui se disent chrétiens et qui se donnent pour les champions de la liberté. Assurément si nos institutions républicaines pouvaient être ébranlées, ce serait par trois écrivains et par ceux qui leur ressemblent.

Quant aux faits indiqués dans ce passage, ils sont vrais quand au fond. Au milieu des troubles qui ont bouleversé cette île malheureuse d'Haïti, le projet d'un concordat avec le Saint-Siège a été abandonné. Les Prêtres qui dans l'absence de toute autorité épiscopale, avaient des pouvoirs spéciaux, sont venus à mourir, ou se sont retirés. Les présidents ont profité de ce déplorable état de choses, pour s'arroger des droits spirituels. Quelques Prêtres prévaricateurs se sont soumis à cette tyrannie des consciences, qui paraît si merveilleuse au correspondant du *Christian Reflector* ; les autres Prêtres qui ont voulu rester fidèles ont continué d'exercer leur ministère d'une manière privée, ou sous l'autorité de leurs consuls nationaux. Plusieurs se sont retirés, et parmi ces derniers, quelques-uns ont passé dans la partie espagnole ou République de Saint-Domingue, où les Prêtres sont soumis à une autorité ecclésiastique légitime et ne sont point opprimés par l'autorité civile.

Quant à la République d'Haïti, il est vrai qu'à un petit nombre d'exceptions près, elle ne compte plus que des Prêtres prévaricateurs qui ont eu la lâcheté, pour un peu d'or, ou par des motifs plus honteux encore, de vendre leur conscience au pouvoir. Ces Prêtres sont schismatiques. Mais le correspondant du *Christian Reflector*, qui est si instruit, aurait dû savoir que des hommes qui ne reconnaissent pas l'autorité du Pape de Rome ne sont plus des *Catholiques Romains*. Il écrit une absurdité ou dans un sens quand il dit que la religion catholique romaine est la religion de l'Etat. Les Haïtiens tombés dans le schisme ne sont plus ni *Catholiques* ni *Romains*. Le président de cette petite république a voulu faire en miniature ce que fait en grand celui qui se fait appeler l'Empereur de toutes les Russies. Il est aussi ridicule de vouloir donner le titre de Catholique Romain au président d'Haïti qu'au tyran du Nord.

Le correspondant paraît se délecter dans la contemplation d'une Eglise nationale, sans doute telle qu'elle existait en Angleterre, avec ses couperets et ses huchers, aux beaux tems de la Reine-Vierge, Elisabeth, ou bien telle qu'elle existe encore en Russie et dans quelques cantons turbulents de la Suisse. Ce désir d'une Eglise nationale sent le Presbytérianisme d'une lieue ; mais que les Presbytériens se les tiennent pour dit, ni leur bon vouloir, ni leurs roueries religieuses ou politiques ne feront germer une Eglise nationale sur ce sol d'indépendance et de liberté.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Portrait de Jacques Cartier.—Ce magnifique tableau envoyé par la municipalité de St. Malo à la Société Historique et Littéraire de Québec, était exposé ces jours passés à l'Hôtel du Parlement en cette ville. C'est une œuvre remarquable exécuté sur un original peint par un artiste français M. Ameil du vivant du grand navigateur. Jacques Cartier est appuyé sur le bastingage du vaisseau regardant à l'horizon comme pour découvrir la terre. La pose hardie, l'expression des yeux, de la physionomie, les traits pronon-

cés indiquant l'énergie du caractère, le courage, l'esprit aventureux, tout cela est bien selon la nature et admirable. M. Faribault, qui nous devons vraiment ce tableau et qui pendant 25 ans n'a cessé de s'occuper d'augmenter nos richesses historiques, de découvrir des documents importants concernant le Canada, nous a montré une gravure remarquable représentant les ruines de la maison occupée par Jacques Cartier à Limoulou, aux environs de St. Malo. C'est une antique demeure féodale, portant sur son mur extérieur les armes de Cartier, ennobli pour ses grands et importants services.

Revue Canadienne.

Les Exilés Canadiens.—M. Fabre vient de recevoir de son correspondant de Londres une lettre en date du 13 juin, dans laquelle on lui annonce l'arrivée à Londres de trois exilés Canadiens : MM. P. H. Morin, son fils Achille et Pierre Pinsonnault, tous trois en bonne santé. Ces messieurs ont pris passage sur le *Zealous* parti de Londres pour Montréal, le 16 juin. On peut les attendre à la fin de ce mois. Les huit autres arriveront dans le cours d'octobre.

Idem.

—M. Guillet M. P. P. pour Champlain qui est à Montréal depuis quelques jours pour connaître la décision de la Chambre sur sa résignation doit repartir ce soir pour Batiscan. Il paraît que M. Guillet se plaint des machinations et des intrigues du ministère dont il serait victime. On sait qu'on l'a forcé d'offrir sa résignation afin de procurer une chance au solliciteur-général en herbe M. Turcotte d'être élu à sa place. Mais il paraît pourtant que le ministère ne veut plus de M. Turcotte pour remplacer M. Tachereau ; on parle même de le faire juge de police à Québec à la place de M. McCord qui sera nommé solliciteur-général. On ajoute aussi que d'après les dispositions présentes du ministère, M. DeBleury doit être fait juge de circuit à la place de Badgley. Voilà les nominations qui sont en contemplation. C'est de la justice ! Le ministère après avoir perdu les gens de réputation leur doit une réparation, et cette réparation se fait au moyen d'une place lucrative qui produit de bons émolumens. C'est avant tout, comme dit M. Turcotte, et tous les ventrus, " il faut manger !"

Minerve.

— Quoique les décès soient encore assez fréquents parmi les malheureux émigrés qui sont entassés aux appentis du canal, l'état sanitaire de notre ville n'a rien d'alarmant. Au contraire il est prouvé que la mortalité est moins grande parmi les citoyens que l'an dernier à pareille époque. Nous regrettons d'apprendre que plusieurs personnes qui ont soigné les malades sont ou mortes ou sérieusement indisposées ; la fièvre de vaisseaux est donc contagieuse, mais il est prouvé qu'elle ne l'est que pour les personnes qui soignent celles qui en sont atteintes et qui habitent avec elles. Les citoyens qui n'ont aucune relation avec les émigrés n'ont absolument rien à craindre de la fièvre en question, l'état sanitaire de notre ville prouve cette assertion.

Il paraît que plusieurs des sœurs grises qui ont donné des soins aux malades sont en ce moment sérieusement indisposées. Mais le mal vient autant des fatigues que ces saintes filles ont éprouvées que de la contagion. Nous regrettons beaucoup que les autorités ecclésiastiques aient permis aux sœurs de l'hôpital de sortir de leur convent pour aller donner leurs soins aux malades. Du moins d'après le bruit qui circule, il paraît qu'on leur a accordé cette permission. Cette bienveillance envers les émigrés nous paraît un peu outrée. S'il plaît au gouvernement de nous envoyer un si grand nombre de ces infortunés qui apportent ici et la peste et la famine, c'est au gouvernement à en prendre soin et à leur procurer les moyens d'existence.

À peine pouvons-nous pourvoir aux besoins des nécessiteux qui sont déjà parmi nous. Déjà nos hospices de charité sont encombrés de pauvres, et on nous les envoie encore d'Europe par millions ! Que feront ces malheureux lorsque la saison rigoureuse arrivera ? Qui les logera, qui les nourrira pendant l'hiver ? Déjà la plupart de nos ouvriers manquent d'ouvrage, les travaux sont arrêtés partout, jamais les affaires n'ont été dans un si triste état. Et on nous envoie une émigration de 60 à 80,000 individus mourants de faim, et dénués de tout, même des moyens de gagner leur vie, quand même il serait possible de leur procurer de l'emploi ou des terres à cultiver.

Espérons pourtant que les plaintes qui ont été adressées au gouvernement par notre assemblée législative et notre conseil de ville seront écoutées par le gouvernement de Sa Majesté et que des mesures seront adoptées pour pourvoir aux besoins de tous ces nécessiteux.

Idem.

— Nous avons appris avec un bien vif regret que notre excellent maire, à la suite d'un différend survenu entre lui et quelques conseillers, a pris la détermination d'adresser sa résignation au conseil de ville. Cette malheureuse circonstance est due à un rapport fait par M. Mills sur les revenus de la ville, et qu'il diffère avec celui qui a été dressé par le comité du marché Bonsecours. Il paraît qu'il s'en est suivi une espèce de vote de censure qui a dû, comme de raison, blesser profondément notre premier magistrat. Nous espérons pourtant que les difficultés seront applanies, que le conseil rétractera sa censure et que du moins la majorité des membres refusera d'accepter la résignation de M. Mills.

Idem.

— La sècheresse qui continue depuis la St. Jean-Baptiste a fait disparaître les appréhensions que les pluies continuelles avaient causé chez les cultivateurs. La chaleur est excessive depuis le 24 du mois dernier et les grains ont maintenant une assez belle apparence. Mais le besoin de pluie commence à se faire sentir.

— Jeudi dernier un superbe cottage bâti à la rivière St. Pierre, par Et. Guy, écrivain, notaire, a été la proie des flammes. On attribue l'accident à la

négligence des ouvriers. Cette maison a peine finie n'était assurée que pour une partie de sa valeur.

—Notre correspondant de Montréal annonce que l'émigration, cette année, va coûter au trésor public, malgré l'insuffisance des précautions, l'énorme somme de cinquante mille louis ! Voilà un abus criant ! nous ne pensions pas en vérité que la triste hospitalité qu'on accorde à des émigrés qui ne peuvent, dans l'état d'épuisement et de misère où ils arrivent, rendre le moindre service à la province, pût coûter aussi cher. Il nous semble qu'un pareil déboursé devra donner à nos législateurs le droit de se montrer plus difficiles sur les conditions d'admission dans le pays. Nous ne sommes point l'ennemi d'une émigration sage et bien dirigée ; il nous faudrait pour cela méconnaître le rôle imposant que la Providence a évidemment confié au continent américain et l'influence heureuse qu'il doit exercer sur les destinées de l'humanité. Mais en même temps, pour être juste envers le pays comme envers les émigrés eux-mêmes que des propriétaires avides expédient par milliers en leur représentant le Canada comme un nouvel Eden, ne serait-il pas à propos d'imposer certaines restrictions que dicte la prudence et l'humanité. Puisqu'il paie si cher, le pays a le droit incontestable de veiller à la sûreté de ses propres citoyens. Ne devait-on pas immédiatement passer une loi par laquelle on forcerait, comme aux Etats-Unis, les capitaines ou les propriétaires des bâtimens qui donnent passage à des émigrés, de donner caution qu'ils ne seront pas pendant un an au moins à la charge du public ? Si cette disposition était adoptée et publiée dans les ports d'Europe l'hiver prochain, on verrait l'émigration s'améliorer ; on ne verrait l'émigration s'améliorer ; on ne verra arriver que des hommes industrieux, robustes et pourvus de quelques moyens pécuniaires. Sans ces précautions urgentes on doit s'attendre pour l'année prochaine à une émigration beaucoup plus considérable et à des scènes de désolation auprès desquelles celles que l'on voit aujourd'hui ne seront rien. Que les riches lords d'Irlande, que le gouvernement anglais donnent à chaque famille qui quitte le sol natal, soulageant ainsi celles qui restent, une somme d'argent ou des effets suffisants pour les faire subsister un an et les mettre en état d'arriver et de s'établir sur les terres immenses qui bordent les lacs de l'intérieur. Le gouvernement canadien doit protéger les citoyens du pays ; c'est un droit que nul ne saurait lui disputer ; espérons que des mesures efficaces et promptes seront prises par le parlement pour empêcher le retour des maux dont le pays a eu l'affreux spectacle cette année et qui menacent encore la sûreté de ses habitans. *Canadien.*

—Un journal anglais dit que le parlement anglais a accordé £5000 à celui qui a découvert le moyen de désinfection que nous donnons ci-après, par lequel on détruit le virus typhoïde répandu dans l'air d'un appartement.

On place dans une soucoupe du sulfate et on verse par-dessus, en petites quantités, de l'acide sulfurique (l'huile de vitriol du commerce,) et il s'élève du mélange, qu'on peut brasser avec le tuyau d'une pipe, une vapeur qu'il faut éviter de respirer mais qui purifie l'air en s'empareant des miasmes délétères qu'il peut contenir. Les personnes qui sont forcées de demeurer dans des appartemens où gisent des malades atteints du typhus feront bien d'employer, mais avec modération, ce procédé facile et peu coûteux.

Idem.

—Le nombre de passagers arrivés depuis hier s'élève à 3474, parmi lesquels on compte 1258 Allemands.

Le nombre d'émigrés admis à l'Hôpital de la Marine, durant la semaine dernière, est de près de 1000 malades. Il en est mort 41 dans le même intervalle. Nous apprenons qu'il n'y a plus de place dans ni autour de cette institution. N'avons-nous pas prédit ce résultat lors de l'assemblée au sujet des abris ?

A propos des émigrés, ne serait-il pas prudent de la part du bureau de santé de les empêcher, autant que possible, d'errer dans nos rues avec leurs effets généralement malpropres ? A Montréal on a pris des mesures pour arrêter cette coutume qui peut avoir ses dangers. Le nombre des émigrés qui ont des affaires dans les villes est fort restreint, et il est urgent d'empêcher par tous les moyens la mendicité si l'on ne veut voir nos rues devenir en peu de temps des dépôts de mendiants paresseux, chose qui ne doit pas être soufferte sur ce continent où tous ceux qui veulent travailler peuvent trouver à vivre honorablement.

—Le capitaine Frenière, du steamer remorqueur le *Canada*, est mort des fièvres de navire.

—Le nommé Giroux, serviteur du Séminaire, qui était revenu malade de la Grosse-Île, où il accompagnait plusieurs prêtres en mission, est mort samedi dernier.

ANGLETERRE.

—On dit que la maladie des pommes de terre se reproduit cette année avec une notable intensité. A cette nouvelle, tous les Anglais de s'écrier : " Si les pommes de terre manquent, qu'allons-nous faire de l'Irlande ? " L'Angleterre a conquis, écrasé, foulé aux pieds l'Irlande. Tout ce qui pouvait s'enlever de cette île, l'Angleterre l'a pris, laissant aux Irlandais et aux pour-ceaux la pomme de terre. Dans cette abjection matérielle les Irlandais se sont multipliés à l'abri du sentiment religieux. L'Irlande compte maintenant sept millions de catholiques dont O'Connell a fait un peuple. Si la pomme de terre manque, il faudra que l'Angleterre nourrisse les Irlandais que par la conquête et son abominable régime elle a dépouillés des moyens de pourvoir à leur propre subsistance.

Le parlement s'est occupé de cette situation. Dans la séance du 1er juin, lord Lincoln a demandé qu'une adresse fût votée pour prier S. M. de

faire examiner par une commission s'il ne serait pas possible d'adopter un système de colonisation pour soulager la population de l'Irlande. Lord Russel s'est vivement opposé à cette motion. " Si vous parlez de colonisation, a dit le premier ministre, vous allez arrêter le mouvement d'émigration, qu'il importe au contraire d'entretenir. Déjà, malheureusement, les Etats-Unis et le Canada prennent des mesures qui rendent l'admission des émigrés plus difficile. Mon avis, a dit lord Russel en terminant est, au contraire, que la chambre présente une adresse à la reine pour appuyer les efforts du gouvernement en faveur de l'émigration.

La proposition de lord Russel a été votée. Mais l'émigration est un faible palliatif, et la terrible question que les Anglais se posent à eux mêmes reviendra toujours ; " Si la pomme de terre manque, qu'allons-nous faire des Irlandais ! "

AUTRICHE.

—L'ambassadeur turc près la cour impériale d'Autriche, Schekib-Effendi, dont le nom a acquis de la célébrité par sa récente entrevue avec le Saint-Père, ayant fixé sa résidence d'été dans le faubourg de Vienne appelé Laudstrasse, des habitans notables de ce quartier lui ont présenté une adresse dans laquelle ils expriment leur joie de voir résider parmi eux le représentant du sultan qui naguère était chargé de porter au Père commun des chrétiens l'expression de la haute considération de Sa Hautesse. Schekib-Effendi répondit à cette adresse dans les termes suivants :

" Votre visite de ce jour, très-honorés Messieurs, et les expressions de votre cordiale satisfaction de ma présence parmi vous, me font éprouver le plus vif contentement. J'y joins l'expression de ma reconnaissance, me trouvant très-heureux, à cette occasion, de vous donner l'assurance, que Sa Majesté, mon sublime seigneur et monarque, sultan Abdul-Medjid-Khan, étant le bienveillant ami de toutes les puissances chrétiennes, il était naturel que mon auguste maître témoignât à votre très-Saint-Père, Sa Sainteté le Pape Pie IX, les mêmes sentimens, et c'est ce dont son désir impérial et son auguste volonté m'autorisent à faire ici la déclaration publique. Ces dispositions ressortent d'abord des sublimes qualités de bonté et de générosité qu'ont transmises à Sa Hautesse ses augustes aïeux, et aussi de la conduite si glorieuse, si généralement applaudie et si efficacement soutenue par les faits depuis le premier jour de l'exaltation du Pape jusqu'à ce jour. Un événement qui n'avait point encore eu d'exemples et qui ne peut manquer de produire pour les deux Etats les plus salutaires conséquences, fournit une preuve nouvelle et patente de la considération et des égards que mon sublime monarque porte non-seulement à toutes les puissances chrétiennes, mais aussi aux habitans et aux sujets chrétiens de l'empire ottoman ; car il ne peut exister aucun doute sur la justice et sur la faveur impériale dont ils jouissent dans ses Etats. Après la grâce de Dieu, c'est à la faveur de mon souverain, que je ne cesserai jamais de bénir, que je dois le choix que dans sa clémence impériale il a fait de ma personne pour m'acquiescer des missions dont il m'a chargé. Je suis également fier et heureux de la joie que vous voulez bien m'en témoigner, et je m'honore en vous en réitérant la très-sincère assurance."

PARLEMENT PROVINCIAL. CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. (Débats sur l'Adresse.)

Jeudi, 10 juin 1847.

M. DRUMMOND prit ensuite la parole. Il convenait avec le membre pour Peterboro que le pays avait besoin de plusieurs mesures d'une grande importance ; mais tout cela ne pouvait être fait que par un gouvernement fort, par un gouvernement qui sût se faire respecter, mais non par une administration dont la majorité en parlement se composait d'une seule voix, celle d'un juge en embryon (écoutez, écoutez.) Il était à regretter que l'opinion publique ne fût pas plus puissante en Canada ; car si elle l'était, cette chambre n'offrirait pas aujourd'hui le spectacle d'hommes continuant à rester en office et prétendant constituer un gouvernement, lorsqu'ils sont méprisés et détestés du public. Il regrettaient que le ministère fût réduit à cette condition, il le regrettaient pour l'amour de quelques-uns qui lui appartenaient, et spécialement pour l'amour d'un homme dont on pouvait dire qu'il avait l'intelligence de faire le bien. Avec ce savant membre, le ministère avait montré quelque efficacité, sans lui, comme ils le sont virtuellement depuis l'ouverture de la session, quelle position occupaient-ils ? quelle figure faisaient-ils ? Il eut préféré garder le silence en cette occasion, car il lui répugnait d'employer le langage qui devait s'appliquer à la conduite du gouvernement ; mais il sentait qu'il était de son devoir, comme homme d'honneur et comme ami de son pays, de protester contre les moyens qu'ont employés les membres de l'administration pour se maintenir dans leurs places. Considérez, a-t-il dit, leur conduite récente. Dans un temps où les intérêts les plus chers et les plus importants du pays demandent l'action la plus prompte et la plus efficace du gouvernement, qu'a-t-on fait ? On s'est servi des commissions de la reine pour chercher, non des hommes de caractère et de talent, mais des noms ; on a réussi à dégrader des noms autrefois respectés ; mais, grâce au caractère incorruptible du peuple du Bas-Canada, leurs subterfuges n'ont pas réussi, et les efforts d'un ou de deux individus qui cherchent à démoraliser leurs compatriotes, retombent sur leurs propres têtes. L'hon. membre pour Leeds a taché, avec son adresse ordinaire, de faire naître dans nos rangs des sentimens qui heureusement sont déjà assoupis depuis longtemps, dans ce but, il a cité plusieurs passages du rapport de lord Durham. Je ne répéterai pas

les extraits rapportés par le savant membre pour Terrebonne, qui, il me semble, réfutent complètement les accusations que le membre pour Leeds a voulu tirer des phrases isolées dont il a fait la lecture. La seule accusation bien formulée contenue dans le rapport de lord Durham contre le Bas-Canada, a rapport à l'existence des préjugés nationaux et ceci n'a jamais été nié. Le crime de parjure ne peut se déduire des faits cités par lord Durham. Les honnêtes préjugés des jurés peuvent-ils être regardés comme des parjures? Non, ce crime n'est pas connu parmi le peuple du Bas-Canada; ils n'en font pas, eux, une matière de spéculation. Les efforts du membre pour Leeds, pour aveugler les membres de cette chambre sur le mérite de lord Durham, l'adresse, et les petits *tricks* de l'hon. membre, ont complètement échoué sous ce rapport. L'hon. membre a servi d'instrument pour attaquer lord Durham.

M. Gowan: L'hon. membre entend-il dire que j'ai cherché à diffamer le comte de Durham?

M. Drummond—Oui, vous avez cherché à le diffamer, en citant des passages isolés, et en tirant des accusations que l'ensemble, la teneur générale du rapport n'autorise pas, et que vous-même ne croyez pas (écoutez.) Je le répète, ce n'est pas par de tels moyens que l'on engagera les habitans du Bas-Canada à changer d'opinion sur le mérite du comte de Durham; ils savent qu'il y a dans son rapport certaines parties offensantes, mais ils savent aussi comment elles se trouvent là; c'est parce que ce gouverneur, comme ceux qui l'avaient précédé, était entouré d'une bande de calomniateurs, d'hommes irresponsables et sans scrupule, qui pouvaient, et qui ont en effet, conseillé impunément tout ce que leur haine leur suggérait. On a dit, et entre autres, l'hon. membre pour Trois-Rivières, que l'adoption de l'amendement proposé équivalait à une approbation de tout ce qui a été avancé dans le rapport de lord Durham.

M. Viger.—Oui.

M. Drummond.—L'avez-vous lu cet amendement? Je vais le lire pour l'hon. membre pour Trois-Rivières qui est peut-être le seul dans cette chambre qui ne l'ait pas lu (rires). Après avoir lu l'amendement, M. Drummond continue: y a-t-il un seul mot dans ce paragraphe qui tend à éprouver le rapport de lord Durham? Non, tous les mots se rapportent simplement aux doctrines constitutionnelles exprimées dans ce rapport, et c'est pour elles seules que l'on remercie lord Durham. Je me suis étendu un peu sur ce point, parce que je ne voulais pas paraître en contradiction avec moi-même, car il y a des parties du rapport de lord Durham que j'ai toujours condamnées.

Nous sommes à une époque où les différends de parti devraient être mis de côté pour faire place à la discussion de grandes et importantes mesures, et si je voyais une administration torie forte et respectable, je m'occuperais moins de sa défaite que de la passage des lois importantes qu'exige l'état actuel du pays; mais je ne puis consentir à soutenir un gouvernement qui a eu recours à la fraude et à la duplicité pour se soutenir lui-même; un gouvernement si faible, qu'il est obligé de remporter les élections, sous un faux drapeau, au moyen de représentations frauduleuses, en se targuant d'une libéralité qu'il n'a point. On ferait mieux d'abaïsser ce faux étendard, et de clouer au mât de la barque ministérielle le noir étendard du pirate (rire.) Les membres ministériels ne peuvent, quel qu'ardens qu'ils soient, être assez aveugles pour ne pas s'apercevoir que le ministère n'a pas tenu ses engagements solennels, qu'il a abandonné ou négligé les institutions municipales du pays. Cette négligence s'est fait sentir en particulier par rapport à cette partie du Bas-Canada, appelée les townships de l'Est. L'indolence et la négligence du ministère ont causé le plus grand tort à cette partie du pays. Des étendues de terre de trois à quatre milles carrés demandent des améliorations et on ne prend aucun moyen pour obliger les grands propriétaires à cesser de s'opposer, par leur opiniâtreté à l'avancement de ces importantes localités. Mais, malgré toutes les fautes de l'administration, on aurait pu dire quelque chose en sa faveur, si elle eût convoqué le parlement, à une époque convenable, et qu'elle eût été préparée à expliquer à cette chambre la marche qu'elle se proposait de suivre par rapport aux grandes mesures dont le besoin a actuellement besoin. Mais on n'en a pas agi ainsi. Au lieu de chercher à faire connaître au pays la politique, bonne ou mauvaise, qu'ils se proposent de suivre, ils n'ont fait qu'insulter les membres de l'opposition. Le membre pour Huron nous a parlé de sa mission en Angleterre. Le membre pour Kingston, nous a édifiés par les détails de son discours récent aux hustings, où il a dit à ses constituans qu'il était autrefois entré en parlement pour soutenir lord Metcalfe, mais que, comme son administration n'existait plus ou était à moitié usée, il emploierait tous ses travaux à leur faire avoir des chemins, etc. et autant d'argent que possible (rires) est venu ensuite le discours de l'hon. solliciteur-général du Haut-Canada (M. Cameron) prononcé avec une voix flûtée qui a dû être bien agréable à ses amis; les efforts de ce savant membre se sont réduits à établir qu'il existait un lien d'affection et de sympathie entre les tories du Haut-Canada, les membres du Bas-Canada; que dans le fait il y avait plus d'affinités entre ces deux partis, qu'entre les derniers et les réformistes du Haut-Canada. Mais comment l'hon. Sol. a-t-il prouvé son assertion? Il n'a pas cité un seul cas où ils aient voté de concert. Il est vrai que les réformistes du Haut-Canada ont voté l'un dernier sur deux questions avec les membres tories de la chambre. Mais qui avait proposé ces mesures? Ce n'est point par de tels arguments que l'on réussira à troubler la bonne intelligence qui règne entre les réformistes du Haut-Canada, et les représentants libéraux du Bas. On a peut-

être pensé qu'une de ces questions (celle des biens des Jésuites) était une question religieuse, et qu'on pourrait probablement s'en servir comme d'un levier, mais en cela on s'est encore trompé, car il est bien connu que dans le Bas-Canada, aucune différence d'opinion sur les questions religieuses n'a affecté l'harmonie sociale ou politique.

Pour revenir à la question de confiance dans les présens ministres, je demanderai s'il y a un seul journal dans le pays, sans excepter même celui qui est conduit par l'hon. membre pour Leeds, qui ne les pas censurés, quelques-uns les ont blâmés partiellement, d'autres amèrement. L'accusation de corruption fut répétée par toute la presse. L'an dernier, dans le tems que le bill du bureau des travaux passait dans cette chambre, je suggérai un amendement qui fut remporté par une majorité de deux; la question de concours sur l'amendement aurait dû être mise aux voix le jour suivant, mais on fut huit jours avant de le faire, et à cette seconde fois, un des membres du parti ministériel qui avait voté d'abord pour l'amendement, vota contre, et un autre quitta la chambre, de sorte que la décision originale fut renversée. Comme je recherchais la cause de la désertion de mes deux partisans, on m'apprit qu'il y avait eu, dans l'intervalle des huit jours, un dîner à l'hôtel Têtu; ce n'était pourtant pas une raison; subséquemment, cependant, M. l'inspecteur-général vint en chambre et proposa un amendement au bill des Subsidies, accordant aux constituans de l'un de mes déserteurs une somme de £500 que jusqu'alors le ministère avait péremptoirement refusée (écoutez.) Et quel que tems après il arriva qu'un des proches parens de celui qui avait quitté la chambre, dans la seconde occasion, plutôt que de voter d'une autre manière, fut nommé à une place (écoutez, écoutez.) Après avoir vu de mes yeux de tels procédés, pouvais-je donner mon appui au gouvernement qui y avait eu recours? Je pourrais accuser aussi le ministère d'avoir prostitué à ses mauvais desseins les situations judiciaires du pays; aucun pays ne peut être en sûreté avec un pareil gouvernement; que penserait-on en Angleterre d'un gouvernement qui oserait élever un homme sur le banc dans un but purement politique, et immédiatement après, prendre un juge obscur sur un banc obscur pour le mettre à la tête des intérêts politiques et judiciaires du pays (écoutez.) On a eu l'impudence de nous traiter d'*obstructifs*, mais les véritables *obstructifs* sont ceux qui ne pouvaient faire fonctionner le gouvernement, se cramponnent cependant à leurs places, qui pendant 4 ans n'ont pu faire passer aucune mesure d'importance, et cependant, en dépit de tout, retiennent encore le monde ministres (applaudissemens).

M. Scott—A l'ouverture de la première session de ce parlement, M. l'orateur, lorsque j'eus l'honneur de secondar la motion qui vous plaçait au fauteuil que vous occupez encore aujourd'hui, je regardai plus aux mesures qu'aux individus. J'ai trouvé l'administration actuelle au pouvoir. Je lui ai promis mon appui, parce que je croyais qu'elle en serait digne. Mais je vois aujourd'hui que cette administration sacrifie les intérêts du Bas-Canada pour enrichir l'autre partie de la province. Je n'ai que deux alternatives, remplir mon devoir consciencieusement ou résigner mon siège dans cette chambre. Quand l'Union des provinces a eu lieu, le Haut-Canada se trouvait dans un état de banqueroute, il n'avait plus aucun crédit en Europe, il ne pouvait achever les travaux qu'il avait entrepris. C'est le Bas-Canada qui a sauvé son crédit. On a dit que le célèbre Henry Clay avait déclaré que pas un pays au monde n'avancait plus rapidement que le Haut-Canada. La chose n'est pas surprenante, lorsqu'on connaît le brigandage qui a été exercé de tout tems contre le Bas-Canada. Après la conduite qu'il a tenue tout récemment, je me considère dégagé de toutes promesses envers l'administration. Y a-t-il un homme de ce côté-ci ou de l'autre côté de la chambre, qui n'ait pas quelque plainte à proférer contre ce ministère? Pour moi, je ne puis lui en signaler quelques-unes. J'avais eu la promesse expresse que le chemin entre l'Isle de Montréal et Grenville, conduisant à Bytown, sans chemin qu'il y ait par terre, serait amélioré; on a employé un arpenteur qui a reçu \$500 pour son plan, mais c'est tout ce qui a été fait. On m'avait aussi promis que les pertes essayées pendant l'insurrection dans le Bas-Canada seraient prises en considération, et sans délai, cependant, à une question faite l'autre jour au ministère par l'hon. membre pour Verchères, nous avons eu pour réponse qu'il ne serait rien fait pour liquider les réclamations. Les réclamans en seront quittes pour leurs frais de voyages et autres dépenses. Voilà quelques-unes des raisons qui m'ont porté à retirer mon appui à une administration perdue, non seulement dans mon opinion, mais dans l'opinion publique.

UN INSTITUTEUR serait prêt à prendre une situation. S'adresser. à l'Evêché de Montréal.—9 juillet.

MAISON DE PENSION.

LES Voyageurs qui sont dans le cas de visiter le beau village d'Industrie, trouveront chez le Soussigné un superbe logement et une bonne table en tout tems. Quelques Écoliers pourront avoir leur pension chez lui à la petite distance d'un arpent de sa maison au collège, aussi des voitures seront toujours prêtes à demande, partant de la Valtrie ainsi que du village à St. Charles Barrommé.

ET. PARTENAIS.

Village d'Industrie, 14 juin 1847.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.
 MM. E. R. FARRE, libraire. Montréal.
 D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. Québec.
 F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. Ste. Anne.
 VAL. GUILLET. Trois-Rivières.
 PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
 IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU IMPRIMEURS.